



Comité de Direction

Du 14 octobre 2022

En dématérialisé

Membres présents :

Mmes C.LEGEARD – P.EVAIN – P.SERFATY

Mrs V.DUBOURG - JP.LOUISE – JC.NEEL – J.LUCAS – A.LEFEVRE -
R.ROUX – O.LECOEUR - D.CHANCEREL – M.QUESNEL - G.PACILLY -
G.DORIZON - S.HAMON - W.LEDOYEN – D.ROUXELIN – F.PAING

Ordre du jour

1. Présentation des demandes de créations d'ententes pour homologation

1.Présentation des demandes de créations d'ententes

Le Président a fait parvenir aux membres du Comité de Direction, par voie électronique, toutes les demandes de créations d'ententes émanant des clubs de la Manche comme suit pour validation.

Catégorie U18 :

- FC DIGOSVILLE / AS TOURLAVILLE déclaration le 05/10/2022

Catégorie U15 :

- REVEIL SPORTIF ST SAUVERAIS / CS CARENTAN déclaration le 13/10/2022

Les membres du Comité de Direction valident à l'unanimité l'officialisation et homologuent ces demandes de créations d'ententes.

Le secrétaire général,
Jean Claude NEEL



Le Président,
Vincent DUBOURG



PV MIS EN LIGNE LE 14 OCTOBRE 2022